MAGNY LE MAG

Mai 2019
N°5

ÉLECTIONS EUROPÉENNES À VOS VOTES !

PAGE 4

DOSSIER : TRIER VOS DÉCHETS DEVIENT PLUS FACILE
P.10 À 13

SENSIBILISATION DE NOS ENFANTS AUX DANGERS D'INTERNET
P.15

DERNIÈRES PLACES POUR LE VIDE-GRENIERS
P.16

www.magnylehongre.fr @MagnyleHongre

Casino

supermarchés

SUPERMARCHÉ CASINO

40, rue de la Clé des Champs - MAGNY LE HONGRE

À votre service du lundi au samedi de 8h30 à 20h30 et le dimanche matin

DRIVE, Livraison à domicile

SOMMAIRE

P.4 à 8 - Informations locales
ÉLECTIONS EUROPÉENNES
LA PAROLE AUX HONGRÉMANIEN(NE)S
LE VAL D'EUROPE PASSE À DIX
LISA, TALENT MADE IN VAL D'EUROPE
MA COMMUNE MA SANTÉ
LA FÊTE DES VOISINS
COMMÉMORATION DU 8 MAI
NUISANCES SONORES DANS LE CIEL DE MAGNY
TRAVAUX D'ÉTÉ SUR LE RER A

P.9 - Urbanisme/Travaux
ABATTAGE DES ARBRES
NOUVEL ABRIBUS
NOUVELLE BALANÇOIRE

P.10 à 13 - Dossier
Le tri devient plus facile

P.14 et 15 - Enfance/Jeunesse
INAUGURATION DE LA NOUVELLE CRÈCHE
CET ÉTÉ DANS NOS CENTRES
SENSIBILISATION AUX RISQUES D'INTERNET

P.16 - Culture/Animations
LES GRENIERS DE MAGNY
FAMILYMANIA
LIBÉRÉEEE DIVORCÉEE

P.17 - L'actualité des associations
P.18 - Arrêt sur images
P.19 - Tribunes
P.20 - Agenda

Mairie de Magny le Hongre
21 rue du Moulin à Vent
77700 Magny le Hongre
Tél. : 01 60 43 51 00
Fax : 01 60 04 15 51
mairie@magnylehongre.fr
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le lundi matin) et le samedi de 8h45 à 12h30
(sauf lors des vacances scolaires)

Numéro 5 - Mai 2019 - Tirage : *4 000 exemplaires -* ***Directeur de la publication :*** *Jean Paul Balcou -* ***Rédacteur en chef :*** *Fabrice Lafitte -* ***Comité de rédaction :*** *Laurent Choukroun, Véronique Flament-Bjärstål, Valérie Hérique.* ***Service Communication :*** *Alexandre Carlier, Laurianne du Bois de Gaudusson, Marie Goupil -* ***Photos :*** *Service Communication, Adobe Stock -* ***Conception graphique :*** *Service Communication -* ***Impression :*** *Imprimerie Klein - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique*

L'ÉDITO DE M. LE MAIRE

Cher(e)s Hongréamnien(ne)s,

Le 28 mars dernier, le Conseil communautaire de Val d'Europe Agglomération votait à l'unanimité l'entrée de trois communes au sein de la communauté d'agglomération. À leur demande, les communes d'Esbly (6 206 habitants), Montry (3 602 habitants) et Saint-Germain-sur-Morin (3 612 habitants) devraient rejoindre notre agglomération au 1er janvier 2020, portant à 10 le nombre de ses adhérents.

Outre une population qui passera de 35 000 à 49 000 habitants, ce développement nous permettra de compter, sur notre territoire, une gare SNCF, de nouvelles continuités routières (RD934, D5D), de nouveaux quartiers en développement ("Pointe de Montry" ou "ZAC de la Coulommières") ainsi que des espaces de respiration forestiers à préserver.

Cette extension du périmètre intercommunal est la deuxième de la mandature, après l'adhésion au 1er janvier 2018 de Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis. Elle s'inscrit dans une dynamique d'élargissement qui devrait se poursuivre dans les prochaines années.

Conduite par les élus valeuropéens, cette politique répond à une double exigence : celle de l'État, qui impose à toutes les communes situées dans l'unité urbaine de l'agglomération parisienne de se regrouper dans des ensembles intercommunaux d'au moins 200 000 habitants, ce à quoi notre territoire a pu temporairement échapper grâce à l'obtention d'une dérogation liée à ses spécificités (Ville Nouvelle et Opération d'Intérêt National dans le cadre du projet Disney) ; celle de nous regrouper et de nous étoffer pour conserver la maîtrise de notre destin.

Dans le cadre de cet exercice, nos nouveaux partenaires sont volontaires (et non imposés par l'État), répondent à une logique de bassin de vie et d'activités pour les habitants qui y vivent, et s'insèrent pleinement dans une démarche d'intégration respectueuse du cadre construit par les communes historiques.

La philosophie de notre agglomération, que j'ai encore le privilège de présider, est telle que nous souhaitons apporter, à tous ceux qui l'intègrent, un soutien pour conduire leurs projets de développement, sans les leur imposer.

Si notre modèle n'a pas vocation à s'exporter, il doit en revanche être protégé.

L'intercommunalité, sur un territoire tel que le nôtre, est au cœur de véritables enjeux. Si elle constitue par définition un regroupement de communes décidées à assurer certains services en commun (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), elle porte en elle un projet de territoire, une vision de la société et de l'organisation de la vie locale. Elle donne le rythme du développement économique, culturel, ou social du Val d'Europe et façonne son cadre de vie.

C'est donc dans le choix des politiques, et des élus qui les conduiront, que se jouera l'avenir de notre territoire, sa réussite, et l'adhésion des habitants au projet "Capitale" que nous portons.

Le grand jeu des intercommunalités ne fait que commencer.

Jean Paul Balcou
Maire de Magny le Hongre

Bien à vous

Élections Européennes, Pensez-y !

Dimanche 26 mai, les Français sont appelés aux urnes.

Comme tous les cinq ans, les pays membres de l'Union européenne s'apprêtent à élire leurs eurodéputés. En France, une vingtaine de listes devraient être présentes sur les tables de vos bureaux de vote habituels. Électrices, électeurs : rendez-vous **dimanche 26 mai** pour faire entendre votre voix et élire vos représentants français au Parlement européen.

Ces élections se feront dans le cadre d'une circonscription nationale unique, alors qu'elles se faisaient dans le cadre de huit circonscriptions interrégionales lors des dernières élections en 2014. Les députés européens, élus au suffrage universel direct, participent à l'adoption des actes juridiques, à l'établissement du budget annuel de l'Union et bénéficient d'un moyen de contrôle sur la Commission européenne.

À Magny le Hongre

Cinq bureaux de votes seront ouverts à Magny le Hongre et indiqués aux votants sur la carte d'électeur qui leur aura été envoyée quelques jours avant le scrutin.

1 – Hôtel de Ville
21 rue du Moulin à Vent
2 – Stade des Peupliers
rue de l'Abyme
3 – École Charles Fauvet
15 rue de la Houe
4 – École Éric Tabarly
51 rue du Bois de la Garenne
5 – École Simone Veil
300 boucle des trois Ormes

Pensez à présenter une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire, carte Vitale avec photo, etc.) ainsi que votre carte d'électeur si celle-ci vous est bien parvenue. **Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.**

Devenez assesseur

Pour rappel, la Ville recherche des assesseurs. Vous êtes invités à vous faire connaître auprès de Madame Isabelle Darnay, Directrice du Service Administration Générale, à la Mairie de la ville :
i.darnay@magnylehongre.fr
ou 01.60.43.51.00

Les assesseurs titulaires ou suppléants assistent le Président du bureau de vote durant la journée, par roulements. Ils font signer les électeurs sur la liste d'émargement et tamponnent les cartes d'électeur. Les titulaires doivent être présents à l'ouverture du bureau, à 7h45 et à 18h pour la clôture du scrutin. Ils signent ensemble des documents avec le Président titulaire et le secrétaire après le dépouillement. Remplissez ce rôle de citoyen, auprès des élus de votre Commune et participez au bon déroulement des élections.

Les Hongrémaniens ont la parole

Chaque mois, posez vos questions aux élus de la Commune qui y apporteront des réponses dans votre bulletin municipal Magny le Mag.

Est-il vrai que l'école maternelle Éric Tabarly va fermer ses portes à la rentrée ?

Il s'agit d'une fake news. Les effectifs baissent d'année en année dans cette école, comme dans toutes les écoles de la commune. Nous perdons environ 50 enfants à la prochaine rentrée scolaire dont une vingtaine à l'école maternelle Éric Tabarly. Avec une prévision de 95 enfants restants à la rentrée, le comité technique spécial départemental (Éducation nationale) qui s'est tenu le 24 janvier dernier a acté la fermeture définitive d'une classe maternelle à l'école Tabarly. Mais rassurez-vous, l'école reste ouverte et cette éventualité de fermeture d'école n'a d'ailleurs, à aucun moment été envisagée par vos élus. Avec 4 classes, vos enfants bénéficieront d'un effectif très confortable avec une moyenne inférieure à 24 élèves par classe, alors que la moyenne départementale tourne autour de 29 élèves.

Je vais bientôt déménager. Quelles sont les modalités pour réserver un emplacement devant chez moi pour un camion ?

Afin que vous puissiez charger et décharger votre camion facilement et rapidement, vous pouvez demander un arrêté municipal pour réserver les places devant l'entrée de votre nouveau (ou ancien) domicile. Il suffit d'en faire la demande au moins 10 jours avant la date du déménagement en précisant votre nom, votre adresse, le nombre de places requises et le nombre de jours nécessaires, par email à l'adresse de la Police Municipale : *pm@magnylehongre.fr*

Le Val d'Europe passe à dix

Saint-Germain-sur-Morin, Esbly et Montry intégreront prochainement Val d'Europe Agglomération.

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux du Maire le 11 janvier dernier, les trois communes voisines du Val d'Europe que sont **Esbly, Montry et Saint-Germain-sur-Morin** ont vu leur demande d'intégration à notre intercommunalité acceptée. Prochainement, l'agglomération comptera ainsi dix villes après que le Conseil communautaire ait voté à l'unanimité en faveur de cette nouvelle extension du périmètre intercommunal. Si la date du 1er janvier 2020 a été avancée, celle-ci reste à confirmer puisque la décision doit encore être officiellement votée dans chacune des Communes du Val d'Europe puis définitivement validée par la Préfecture de Seine-et-Marne. Le Conseil municipal de Magny le Hongre a d'ailleurs été le premier à se prononcer sur le sujet en votant à l'unanimité l'intégration prochaine de ces trois villes.
Avec ces ajouts, l'agglomération poursuit son extension et devrait ainsi prochainement avoisiner les 50 000 habitants, contre un peu plus de 35 000 aujourd'hui (chiffres INSEE).

© Val d'Europe Agglomération

Lisa, talent made in Val d'Europe

Lisa Fabre lors de la finale "Ma Ville a du Talent" 2018

Gagnante valeuropéenne de « Ma ville a du talent », la chanteuse s'attaque à d'autres défis.

Lisa Fabre est une jeune femme brillante et le jury du concours "Ma Ville a du talent" l'a bien compris le 24 novembre dernier lorsque son choix s'est porté sur elle lors de la grande finale à File7. Habitante de Coupvray, anciennement Hongrémanienne, et lycéenne à Serris, cette Valeuropéenne est une touche-à-tout qui, en plus de savoir chanter, joue du piano, de la guitare et du ukulélé. Du haut de ses 17 ans et forte de ses participations à plusieurs concours, elle s'apprête à prendre son envol. Au programme, notre chanteuse prépare le concours "Révélation des étoiles" qui se déroulera à Cannes du 10 au 14 mai prochain. Plus grand encore, elle fera partie du groupe ayant pour mission de défendre les couleurs de la France lors du Championnat mondial des arts de spectacle (WCOPA) qui réunit à Los Angeles une sélection d'artistes de 62 pays. L'organisation du concours incite les participants à trouver le financement à leur projet. Lisa est à donc la recherche de soutiens, via une cagnotte en ligne, et de sponsors. Avec ce coup de pouce, elle espère donner du corps à ses rêves et se faire découvrir par les professionnels du métier.

+ d'infos

Cagnotte : www.leetchi.com/c/le-projet-de-lisa-wcopa-2019

Ma Commune, Ma Santé

La commune de Magny le Hongre a récemment adhéré au dispositif "Ma Commune Ma Santé" de l'association ACTIOM (Association de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), pour permettre au public ne bénéficiant pas de mutuelle d'entreprise d'accéder à une offre collective mutualisée plus avantageuse.

La signature de la convention de partenariat entre le CCAS de Magny le Hongre et ACTIOM a pris effet **vendredi 1er mars 2019**. Depuis cette date, tout résident hongrémanien peut d'ores et déjà prendre contact sur le site *www.macommunemasante.org* pour être rappelé ou assister à une permanence d'information, en vue d'une éventuelle adhésion.

Vous pouvez contacter directement l'association ACTIOM au 05.64.10.00.48.

+ d'infos

Renseignements auprès du CCAS au 01.60.43.69.62 ou 01.60.43.69.86.

Faites la fête avec vos voisins

Pour sa 20ème édition, la Fête des voisins s'installe dans vos rues vendredi 24 mai.

C'est le moment de partager une soirée conviviale avec ceux que vous n'avez pas toujours l'occasion de côtoyer. Si vous souhaitez organiser la fête des voisins dans votre rue, la Ville vous encourage à respecter quelques règles de bon voisinage :

- informer l'ensemble des habitants de la rue ou du lotissement de l'événement, et les y convier;
- dans la mesure du possible, trouver un emplacement n'occasionnant pas de gêne pour ceux qui ne souhaiteraient pas y participer;
- être attentif aux nuisances générées (sonores, olfactives), surtout après 23h.

Par ailleurs, si vous avez besoin de fermer votre rue à la circulation automobile, merci de contacter la Police Municipale (01.60.43.69.63) au moins 15 jours avant la date de l'événement. Un arrêté municipal sera édité pour valider votre demande. Celui-ci devra être affiché sur place quelques jours avant l'événement.
Enfin, afin de partager la bonne humeur de ce moment, nous vous invitons à **envoyer vos photos au service Communication de la Mairie**. Les meilleurs clichés apparaîtront dans la prochaine édition du bulletin municipal, Magny le Mag.

+ d'infos
Vos photos à service-com@magnylehongre.fr

Mais aussi...

FÊTE DES MÈRES AU MARCHÉ

Pour la Fête des Mères (date officielle : dimanche 26 mai), le marché de Magny le Hongre mettra à l'honneur les mamans. **Samedi 25 mai**, des élus seront présents pour la distribution d'une rose à toutes les femmes présentes sur la place du Marché à partir de 10h30.

Commémoration du 8 mai

Mercredi 8 mai, à 16h30, les habitants de Magny le Hongre sont invités à remplir leur devoir de mémoire.

Comme chaque année, partout en France, des cérémonies commémoratives se tiendront dans nos villes le 8 mai. À Magny le Hongre, comme ailleurs, les élus de la Commune, entourés des membres des associations d'anciens Combattants se regrouperont autour du monument aux morts (derrière l'église Sainte-Geneviève) pour célébrer l'anniversaire de la victoire de 1945 et la capitulation de l'armée allemande. Seront également présents les membres élus du Conseil Consultatif Des Jeunes (CCDJ) de la Ville qui interpréteront *La Marseillaise* et *Elle me plaît bien comme ça la France*. La Commune vous invite à prendre part à cette cérémonie pour honorer la mémoire des morts de Magny et d'ailleurs.

+ d'infos
Le 8 mai est un jour férié depuis 1953. Il sera supprimé par Charles de Gaulle en avril 1959 puis rétabli par François Mitterrand en octobre 1981.

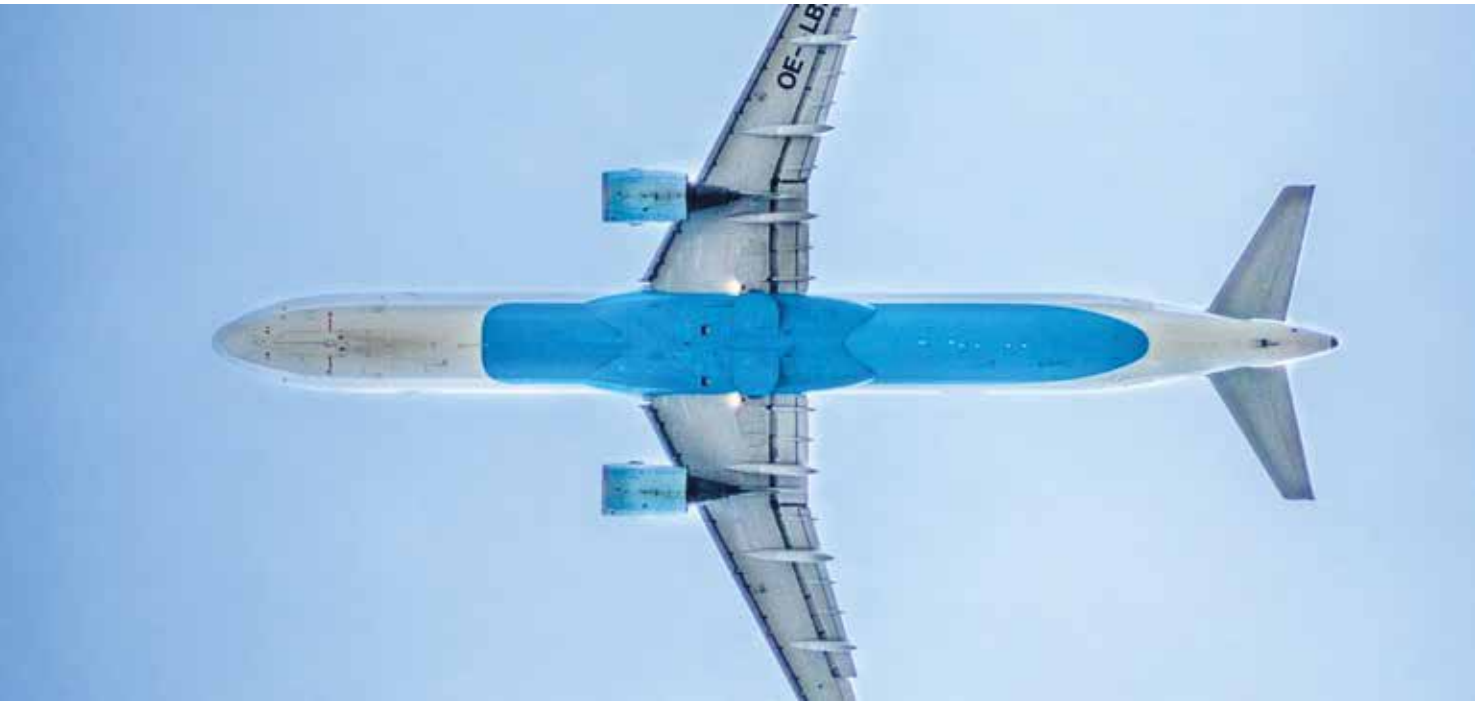

Nuisances sonores dans le ciel

Des travaux sur les pistes d'atterrissage de l'aéroport d'Orly sont prévus à partir de cet été et devraient dévier le trafic aérien au-dessus de Magny le Hongre.

Le Groupe ADP (Aéroports de Paris) entame d'importants travaux de maintenance et de mise en conformité avec les nouvelles normes européennes sur la piste 08-26 de l'aéroport de Paris-Orly. La nature des travaux réalisés nécessite des conditions météorologiques optimales justifiant la réalisation des travaux de gros œuvre pendant une partie de l'été. Les travaux sont prévus **du dimanche 28 juillet jusqu'au lundi 18 novembre**, hors intempéries, et seront suivis de deux semaines de contrôle du chantier et de calibration des moyens de radionavigation.

Quelles conséquences pour Magny le Hongre ?
La piste en question ne sera plus exploitée et certains avions l'empruntant habituellement devront changer leur trajectoire pour emprunter une autre piste (06-24) de l'aéroport d'Orly. Ce sera le cas des vols dont l'atterrissage se fait par vent d'ouest. La nouvelle trajectoire d'une partie d'entre eux passera dans le ciel de Magny le Hongre, causant des nuisances sonores à répétition dans notre Commune pendant près de six mois. Les vols traversant notre ciel sont prévus à des altitudes allant de 1 000 à 3 000 mètres.
La Direction des Services de Navigation Aérienne, service de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), reste à votre disposition si vous avez des questions au sujet de la circulation aérienne durant cette période : *environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr*

RER A : travaux à prévoir cet été

Pour la cinquième année consécutive, la ligne A du RER s'interrompt durant une partie de l'été pour permettre le renouvellement des voies et du ballast dans les stations parisiennes. Du **13 juillet au 1er septembre**, différentes phases de travaux se tiendront entre les stations Vincennes et Auber, selon le calendrier suivant :

- Du 13 juillet au 9 août, pas de circulation chaque soir et chaque week-end
- Du 10 au 18 août, pas de circulation toute la journée
- Du 19 août au 1er septembre, pas de circulation chaque soir et chaque week-end

Durant ces périodes, la station Vincennes deviendra le terminus temporaire de la ligne au départ du Val d'Europe. Pendant cette période, des navettes seront mises à disposition par la RATP pour rejoindre l'ensemble du réseau parisien. Ces travaux devraient se poursuivre pendant deux étés encore.

Magny change

Rue du Moulin à Vent

Entre mars et avril, la Commune a procédé à l'abattage des arbres d'alignement situés dans la rue du Moulin à Vent. Peu adapté à un milieu urbain, le système racinaire de ces arbres a fortement déformé les trottoirs et les aires de stationnement générant des risques de chutes pour tous les usagers.
Cette année, les services techniques ont procédé à l'abattage d'un arbre sur deux. À l'automne 2019 seront plantés des essences d'arbres plus adaptés à cet environnement. Il s'agit du Lila des Indes. En 2020, la même opération est programmée. Les trottoirs et les aires de stationnement qui ont fait l'objet de dégradations seront alors rénovés.

Nouvel arrêt de bus rue des Labours

Pour le confort des usagers de la ligne 34, un arrêt de bus couvert a vu le jour rue des Labours, en face de la Halle des sports, en direction de la gare de Marne-la-Vallée-Chessy.

Budget participatif : l'installation de la balançoire

Projet élu à la majorité à l'issue de la première édition du Budget partcipatif, la balançoire accessible aux personnes à mobilité réduite, proposée par Amélien, a été installée dans le parc pour enfants situé au croisement de la Grande Rue et de la rue du Bois de la Garenne.
La seconde édition du Budget participatif devrait commencer dans les prochaines semaines, et consultable sur *magnylehongre.fr* onglet *"Budget participatif "* dans la rubrique *"Économie"*.

Alors à vos projets !

Le tri sélectif devient plus facile

À partir du mardi 1er mai, les habitants de Magny le Hongre peuvent mettre plus de choses dans leur bac de tri sélectif.

L'exercice du tri sélectif est souvent l'objet d'incompréhensions ou de méprises dans de nombreux foyers français qui se sentent parfois démunis devant cette tâche jugée compliquée. Devant ces difficultés à comprendre ce qui va dans leur bac spécifique et ce qui n'y va pas, le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) en charge de la collecte des déchets dans le Nord de la Seine-et-Marne – et donc à Magny le Hongre – a fait le choix de procéder à l'extension des consignes de tri. En clair, bien plus d'emballages et d'objets seront acceptés dans votre bac à partir du **mardi 1er mai**. Le tri n'a jamais été aussi simple, ce qui devrait permettre d'atteindre les objectifs fixés par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, à savoir 75% de matériaux recyclés dans nos poubelles à l'horizon 2022.

UN TRI PLUS FACILE DANS LE VAL D'EUROPE

La collecte des déchets à Magny le Hongre est à la charge de Val d'Europe Agglomération, qui est l'interlocuteur privilégié du SMITOM. Depuis la mi-avril, l'Intercommunalité a déposé dans les habitations collectives des informations concernant les nouvelles consignes de tri sélectif. Prochainement, des stickers seront déposés sur les bacs de tri valeuropéens. Des visuels et des affiches feront progressivement leur apparition en Ville et des informations spécifiques seront publiées sur les supports de communication traditionnels de la Ville (site Internet, page Facebook, etc).

QU'EST CE QUI CHANGE DANS MON BAC DE TRI ?

À partir du 1er mai, **tous les emballages et les papiers se recyclent**. En plus de la longue liste des éléments et matières qui avaient déjà leur place dans notre bac bleu (ou jaune), s'ajoutent les sachets plastiques du supermarché, les éco-recharges ou encore les films plastique (autour des packs de six bouteilles d'eau par exemple). Les pots de yaourts, trop souvent jetés à tort jusque-là, sont désormais autorisés, tout comme les barquettes pour la viande, les capsules de café, les capsules de bières, les gourdes de compote et tous les petits emballages en métal. Comme l'explique l'affiche, le tri n'a jamais été aussi simple. C'est à nous tous de jouer maintenant !

VERS LA FIN DU REFUS DE COLLECTE... OU PRESQUE

Lors de leur tournée de ramassage, les agents de collecte ont pour mission de contrôler si le tri a été correctement effectué par les habitants. Ils observent rapidement ce qui se cache sous le couvercle des conteneurs (régulièrement pris au hasard parmi la population) et peuvent les trouver non conformes aux règles du tri sélectif si une anomalie est détectée. Dans ce cas, ces derniers posent un autocollant de refus de collecte, indiquant les coordonnées de l'ambassadeur du tri de Val d'Europe Agglomération leur expliquant l'erreur constatée. Il ne reste alors aux habitants que deux solutions :

• Corriger l'erreur et présenter le bac lors de la prochaine collecte de tri la semaine suivante
• Présenter ce bac (dans le cas où toutes les ordures sont vraiment mélangées) à la prochaine collecte des ordures ménagères.

Avec l'extension des consignes de tri mises en place à partir du 1er mai, tout devient plus simple. Les erreurs les plus souvent constatées, qui concernent les emballages plastiques inappropriés, devraient être réduits. Ces derniers sont désormais autorisés, ce qui devrait rendre les refus de collecte bien plus rares. Le SMITOM vous simplifie le tri.

LES AMBITIONS DU SMITOM D'ICI 2022

75% DE MATÉRIAUX RECYCLÉS
4 KG DE PLUS TRIÉS PAR AN ET PAR HABITANT

Comment demander un conteneur de tri ?

Les bacs de tri de Magny le Hongre (et des villes du Val d'Europe en général) sont aujourd'hui délivrés par Val d'Europe Agglomération. Si vous avez besoin d'un nouveau conteneur, vous devez en faire la demande auprès de l'accueil de votre Mairie qui transmet ensuite à l'Intercommunalité. Trois raisons peuvent vous pousser à changer de conteneur :

- Votre conteneur est cassé et inutilisable. Dans ce cas, n'oubliez pas de justifier de son état pour en obtenir un nouveau
- Votre conteneur a été volé. Dans ce cas, n'oubliez pas de fournir un dépôt de plainte lors de votre demande en Mairie.
- Votre conteneur est devenu trop petit. Cela peut être le cas avec l'extension des consignes de tri et les déchets supplémentaires qui vont venir s'ajouter au bac, et/ou lors d'une naissance dans le foyer.

Votre demande pour un nouveau conteneur doit être justifiée. Val d'Europe Agglomération reviendra vers vous dans les plus brefs délais.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pourquoi le bac de tri sélectif à Magny le Hongre est bleu, alors que partout en France il est jaune ?

En 1994, Eco-Emballages (depuis devenu Citeo), pilote en matière de réduction des déchets en France, préconise le bleu comme couleur des conteneurs pour la collecte des déchets recyclables. Le Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) du Val d'Europe (aujourd'hui Val d'Europe Agglomération) s'équipe en bacs bleus pour ses actuels et futurs habitants. Ce n'est que des années plus tard que le jaune a été adopté à l'échelle européenne pour ce type de collecte. Afin d'éviter de remplacer des bacs encore en parfait état et pour limiter les coûts, VEA a fait le choix de conserver ses bacs bleus sur le territoire. En revanche, depuis 2015, l'agglomération dote ses habitants en bac jaune, pour les renouvellements et les livraisons aux nouveaux habitants.

Retrouvez le SMITOM aux Bucoliques de Coupvray, le 18 mai !

Le traditionnel rendez-vous des **Bucoliques de Coupvray** se déroulera le **samedi 18 mai**, de 10h à 18h, dans le Parc du château. Cet événement festif dédié à la nature et à la préservation de l'environnement propose des animations pour toute la famille autour du développement durable, du jardin, de l'artisanat et du commerce local. Sur place, de nombreux stands et ateliers vous attendent : vente de pieds de tomates, troc aux plantes, réalisation de compositions florales, balade à dos de poney, mini-ferme, pont de singe au-dessus de l'étang ou encore vélos à smoothies. Également, un stand du SMITOM vous attend pour répondre à toutes vos questions sur le tri sélectif et l'extension des consignes de tri.

Tri sélectif : le vrai du faux

Entre les rumeurs, les idées reçues, et les évolutions, la collecte du tri revêt encore quelques questions sur lesquelles il convient de refaire le point. Voici ce qu'il faut faire à Magny le Hongre.

Les bouteilles en plastique doivent être jetées sans être écrasées au préalable.

VRAI ET FAUX

Il n'est pas indispensable d'écraser ses bouteilles avant de les jeter. Le geste est simplement recommandé dans le but de gagner de la place dans votre conteneur. Concernant la facilité de recyclage, il convient de plutôt écraser la bouteille à plat plutôt que de haut en bas.

Je peux emboîter des déchets dans mon conteneur pour optimiser la place.

FAUX

Autant que faire se peut, il ne faut pas emboîter les emballages, surtout s'ils sont composés de matières différentes (ex. : du papier dans une boîte de conserve). Le système de tri mécanique détecte les différents matériaux et le mélange peut parfois occasionner des désordres sur la chaîne de tri.

Le carton recyclé des boîtes d'œufs part tout de même au tri sélectif.

VRAI

Le carton des boîtes d'œufs est un matériau qui a déjà subi plusieurs cycles de recyclage, mais il est recommandé de le mettre dans le bac de tri malgré tout.

Les gobelets en plastique ne se recyclent pas.

VRAI

La vaisselle jetable reste jetable. Le type de plastique des gobelets n'est pas encore pris en charge par les différentes usines de traitement.

Je lave mes boîtes de conserve et mes pots de yaourt avant de les jeter dans le bac bleu.

FAUX

Ce n'est pas nécessaire de tout nettoyer parfaitement. Il suffit simplement de vider la nourriture qui se trouve encore à l'intérieur et de jeter l'emballage tel quel. L'intérêt du tri sélectif est de faire un geste pour la planète en recyclant nos déchets. Il serait dommage de perdre l'intérêt de ce geste écologique en gaspillant de l'eau d'un autre côté.

Les verres (à boire) se jettent dans la borne à verre.

FAUX

Le verre de bouteille fond à une température de 1 000°C, alors que le verre à boire a une composition chimique différente. Sa température de fusion est supérieure à celle du verre d'emballage. Si ces deux types de verre sont introduits ensemble dans les fours verriers, alors les bouteilles recyclées présenteront des défauts et seront fragilisées.

Je jette mes déchets recyclables dans un sac avant de mettre celui-ci dans mon conteneur.

FAUX

Aucun sac renfermant des déchets ne doit être déposé dans votre bac. Tous les emballages que vous jetez dans votre bac bleu (ou jaune selon s'il est récent ou pas. Voir encadré ci-contre) doivent être jetés en vrac directement.

Le carton souillé (type carton à pizzas) est refusé à la collecte.

FAUX

À moins qu'il soit complètement imbibé, le carton à pizza peut partir au recyclage ? Enlevez simplement du mieux possible les déchets alimentaires qu'il contient.

On peut jeter dans le bac bleu les bouchons de bouteille en plastique.

VRAI

Il est possible de conserver ces bouchons pour les donner à des associations qui en feront bon usage, mais vous pouvez aussi bien le mettre dans votre conteneur de tri sélectif.

Les cartons de déménagement vont dans le conteneur bleu.

VRAI ET FAUX

Les cartons bien pliés et pas trop gros peuvent aller dans votre conteneur de tri sélectif. S'ils sont trop imposants, leur place est en déchetterie ou à sortir avec les encombrants.

Nouvelle crèche Kid's Up

Une seconde crèche à Magny le Hongre a été officiellement inaugurée.

Ouverte depuis quelques mois, la crèche inter-entreprise "Myosotis" gérée par la société Kid's Up et installée au 3 rue de Courtalin était inaugurée mercredi 27 mars en présence des élus de la Commune. Les enfants de la crèche sont accueillis de 7h à 19h en deux sections : les bébés et les moyens-grands. La crèche est équipée de deux jardins permettant aux enfants de s'aérer, et d'une grande salle de jeux d'eau.

Inscriptions toujours possibles
Des places sont toujours disponibles si vous souhaitez réserver un berceau dans le cadre d'un accueil régulier, d'urgence ou occasionnel. Vous pouvez contacter directement la crèche, qui vous orientera dans les démarches avec votre employeur.

+ d'infos
Crèche Myosotis Kid's Up - 3 rue de Courtalin - Inscriptions au 01.46.38.28.95
Informations : www.kidsup.fr/creches-kidsup/creche-kidsup-myosotis

Cet été dans nos centres

Si les vacances d'été peuvent sembler encore loin, il est temps de penser aux inscriptions dans les centres de loisirs.

• Pour le mois de juillet : les inscriptions pour la période **du 8 au 26 juillet 2019** sont ouvertes jusqu'au **23 juin** à minuit.
• Pour le reste des vacances, **du 29 juillet au 29 août** : la date butoir est fixée au **14 juillet** minuit.

Pour des raisons logistiques, les centres de loisirs, comme chaque année, seront regroupés sur des structures uniques durant l'été. Retrouvez dans le tableau ci-contre les dates et lieux à retenir si votre enfant doit nous rejoindre cet été.

Du 8 au 26 juillet Les maternels aux P'tits Farfadets, les élémentaires aux P'tites Canailles
Du 29 juillet au 23 août Les maternels et les élémentaires au Paradis des Ouistitis
Du 26 au 29 août Tous les centres seront ouverts, chaque enfant retrouvera son centre de secteur
Journée pédagogique pour les animateurs Afin de préparer l'année scolaire, les centres seront fermés le **vendredi 30 août**.

Sensibilisation aux risques d'Internet

Bercés dans l'univers numérique depuis la naissance, les plus jeunes peuvent être des cibles vulnérables sur le net.

Canal d'informations et de divertissements de plus en plus utilisé par les plus jeunes, exposés parfois plusieurs heures par jours chez eux, les enfants peuvent être confrontés à des contenus peu appropriés sur Internet. Sites à caractère violents, pornographiques, harcèlements en ligne, fake news, arnaques en tout genre, les risques sont variés sur la toile... Dans le cadre des actions de sensibilisation et de prévention qu'elle mène à l'endroit de la jeunesse hongrémanienne, la municipalité a sollicité l'association E-Enfance pour intervenir dans les écoles.

Du 15 au 18 avril, toutes les écoles élémentaires de la Commune, dans les niveaux de classes allant du CE2 au CM2, ont donc pu assister aux explications des intervenants sur la thématique de la prévention aux usages du numérique.

Cette association d'utilité publique créée en 2005 a enseigné aux écoliers les bonnes pratiques du numérique et comment réagir en cas de problèmes.
À l'aide de petits jeux pour engager le débat et pour laisser les enfants témoigner sur leurs pratiques, l'opération de sensibilisation proposée par l'association a permis aux élèves d'ouvrir le dialogue sur les questions liées à l'image, l'identité sur Internet et bien d'autres encore.

D'autres opérations de sensibilisation seront prochainement menées dans les écoles : une action de prévention à la sécurité routière et une action de l'opérateur Transdev pour l'apprentissage aux élèves de CM2 de la prise de bus dans la perspective de leur arrivée prochaine au collège.

+ d'infos

Association E-Enfance
11 rue des Halles 75001 Paris
Tél. : 01 56 91 56 56
Site : www.e-enfance.org
Numéro Net Écoute : 0800 200 000

e-Enfance

Mais aussi...

INSCRIPTIONS AU SÉJOUR D'ÉTÉ

Cette année, les petits Hongrémaniens sont invités à partager un moment sportif et de découverte dans la station familiale du Jura Les Rousses du **15 au 19 juillet 2019**.

Les inscriptions sont toujours en cours en Mairie et réservées aux enfants Hongrémaniens scolarisés du CP à la 5ème.

À vos inscriptions !

Les Greniers de Magny

En pleine saison des vide-greniers, Magny le Hongre ouvre ses rues aux brocanteurs.

Dimanche 12 mai, les Greniers de Magny font leur grand retour dans les rues de Magny le Hongre. Toutes les bonnes affaires du quartier sont à retrouver chez les brocanteurs du dimanche installés à proximité du gymnase Émilie Andéol, de 9h à 18h. Babioles en tout genre, les curieux ne manqueront pas de trouver chaussure à leur pied, et le tout à petits prix !

Des restrictions de circulation à prévoir
Pour permettre aux organisateurs d'assurer la délimitation des emplacements, le stationnement sera interdit à partir de 22h la veille de l'événement rue de la Sourde et rue du Bois de la Garenne jusqu'au dimanche 12 mai, à 19h. Côté circulation, les automobilistes ne pourront pas emprunter ces mêmes rues, interdites de 6h à 20h (zone rouge sur le plan ci-contre). Merci de votre compréhension.

+ d'infos
Les Greniers de Magny, dimanche 12 mai. Rue de la Sourde et rue du Bois de la Garenne, de 9h à 18h.
Tarif hongrémanien 7€, tarif extérieur 10€

Familymania

Samedi 25 mai, à Villeneuve-le-Comte, se tiendra la 1ère édition de Familymania, votre nouveau rendez-vous famille.

Organisée par Val d'Europe Agglomération, cette journée se veut festive, intergénérationnelle et pleine de surprises ! Plus de 40 animations à partager en famille : ferme pédagogique, laser game, manège participatif, structure gonflable, push car, conteuse, ateliers artistiques, spectacles de danse et d'acrobaties... Venez nombreux !

+ d'infos
www.valdeuropeagglo.fr

Mais aussi...

LIBÉRÉEE, DIVORCÉEE...COMPLET !

La comédie est victime de son succès ! Ce sera en effet dans une salle comble que les chanceux qui ont leurs billets assiteront aux aventures de Lucas et Julie, les deux jeunes divorcés.
Nous leur donnons rendez-vous le **samedi 25 mai** à 20h30 à la Salle des Fêtes, pour un grand moment de rire !

Vélo Club

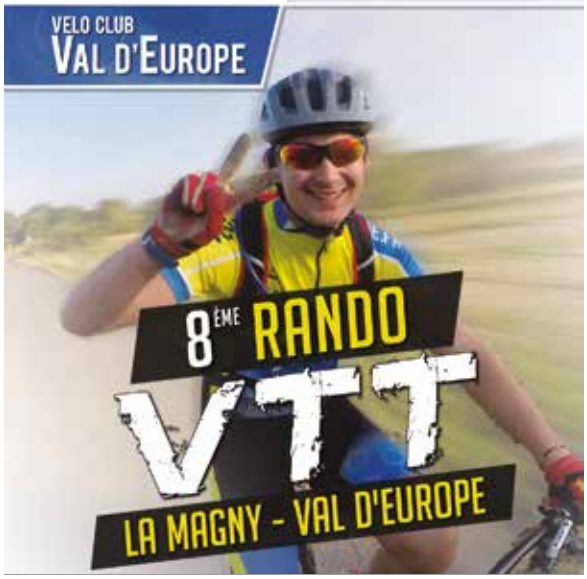

Participez à une grande randonnée en VTT.

Le Vélo Club Val d'Europe (VCVE) organise son Raid VTT 77 Val d'Europe, **dimanche 19 mai**. Cette grande randonnée à travers les villes du secteur est ouverte à tou(te)s, sans conditions. Seuls les mineurs doivent être accompagnés.

Des parcours de 35 à 75 km
Le départ sera donné au gymnase Émilie Andéol à partir de 7h15 pour des parcours fléchés allant de 35 à 75 km, adaptés à différents profils, qu'ils soient en famille ou dans la recherche de jolis parcours. À l'arrivée, une collation, un atelier ostéopathie, un espace de nettoyage de matériel attendent les participants.

+ d'infos
Informations : www.vcve.fr
Inscriptions : 06.70.61.37.83 ou asso.vcve@gmail.com

Magnyterres

Découvrez les métiers qui travaillent la terre.

Organisé à proximité de l'Atelier de Paix, place de l'Église, le marché de potiers a pour but de faire connaître les différents aspects du travail de la terre (tournage, modelage, sculpture, émaillage, décor, cuisson) et de montrer la diversité des œuvres exposées par les artisans présents.

Dimanche 12 mai, de 10h à 18h, partez à la rencontre de la vingtaine d'artisans présents et découvrez les démonstrations prévues, notamment la cuisson Raku, particulièrement spectaculaire. Restauration, buvette et animation musicale sur place.

+ d'infos
Informations : www.atelierdepaixmagny.fr
Facebook : "Atelier de paix - Magny le Hongre"

Le goût du Japon

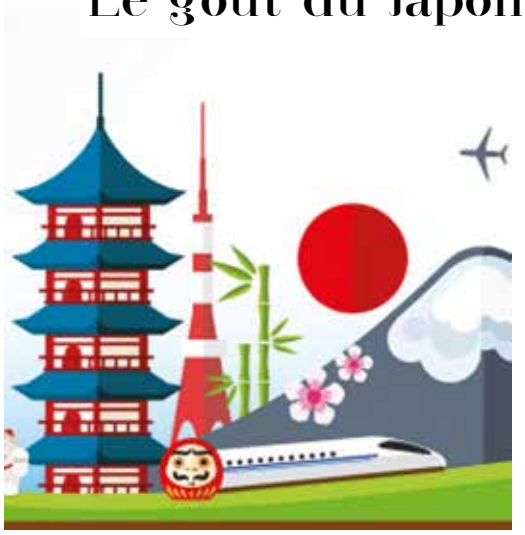

Ateliers et dégustations japonaises au programme.

L'association Val d'Europe Japon vous convie, **samedi 25 mai**, à une journée à la découverte de la culture nippone à la salle Serge Goudailler de Magny le Hongre (près de l'Église).

Au programme :
11h-14h : Menus japonais authentiques
14h-17h : Salon de thé japonais

Ateliers japonais – Magnets de makis en Fimo (10€) :
10h-11h30 / 14h-15h / 15h30-16h30

+ d'infos
Informations : www.vdejapon-asso.fr et 06.22.10.74.73
Inscriptions : 06.31.19.51.92

30 mars

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Monsieur le Maire a remis la médaille du travail à cinq Hongrémaniens.

6 avril

COLLECTE AU PROFIT DE L'OASIS

Co-organisée par le CCAS et le CCDJ, la collecte solidaire à permis de récolter 765,75 kg de produits alimentaires et d'hygiène au profit de l'Oasis.

13 avril

LE BAL - QUATUOR ZAHIR

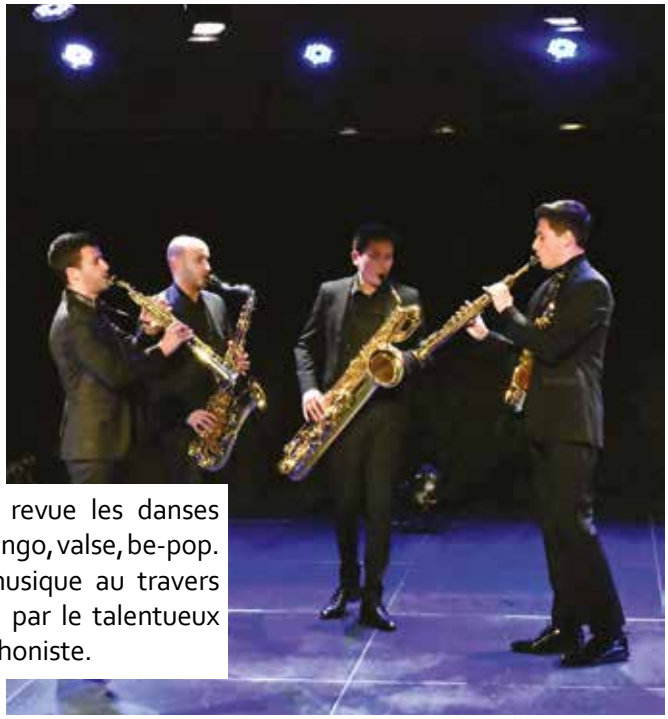

Ils ont passé en revue les danses traditionnelles : tango, valse, be-pop. Un voyage en musique au travers des cultures revu par le talentueux quatuor de saxophoniste.

20-22 avril

LE CCDJ FÊTE PÂQUES

Les jeunes Hongrémaniens ont eu droit à la projection du film Pierre Lapin et leur traditionnelle chasse aux œufs préparée par les jeunes élus du CCDJ.

Liste de l'opposition TOUS POUR MAGNY

Ainsi donc, et comme espéré, le nouvel élargissement de Val d'Europe Agglomération (V.E.A) est très bien parti. Après les votes de VEA et de l'ensemble des villes concernées c'est presque chose faite. A partir de janvier 2020 le Conseil de VEA sera composé de 48 sièges dont 8 pour Magny.
De nombreux projets seront à étudier. Entre autres le TCSP (Transport en Commun en Site Propre) qui permettra la liaison entre la ligne A du RER et la ligne P du Transilien à Esbly et pourrait desservir entre autres l'Hôpital de Jossigny, le Centre commercial de Val d'Europe, l'Université de Montévrain et bien sûr les Parcs Disney. Ces bus circuleraient donc sur des voies dédiées avec des arrêts tous les 500 mètres.
En dernier lieu c'est le Préfet qui décidera ces prochaines semaines d' ouvrir une nouvelle page de l'histoire de ces 10 communes puisque Esbly, Montry et Saint Germain sur Morin nous rejoindront.
Notre agglomération comptera alors 50 000 habitants.
Bernard NOEL

Liste de la majorité J'AIME MAGNY LE HONGRE

AIDE-TOI !
Nous venons de voter le budget 2019 de Magny le Hongre lors du Conseil municipal du 1er avril dernier.

Comme vous avez pu le constater nous avons augmenté de 5 points la taxe foncière, seul moyen de présenter un exercice à l'équilibre. Nous avons tenu à laisser une situation saine à l'équipe qui prendra les « commandes » de notre ville après les élections municipales de 2020.

Cette décision n'a pas été prise de gaîté de cœur car avant d'être élus nous sommes habitants de la commune et nous aussi verrons donc nos impôts croître. Une consolation, par rapport à nos voisins, nos taux restent bas.

Un budget avec une baisse de 5% de nos dépenses tout en gardant une qualité de services identiques aux Hongrémaniens.

Un célèbre proverbe dit « Aide-toi et le ciel t'aidera ». Le ciel peut-être mais pas l'État car quelques jours après avoir voté notre budget nous avons appris une baisse de 35% de notre dotation globale de fonctionnement (DGF), soit une perte sèche d'environ 43 000 euros.
Fabrice LAFITTE

À côté de la plaque

Découvrez l'histoire de Magny le Hongre à travers l'explication de ses plaques de rues.

Rue de la Sourde
Cette rue doit son nom au ru qui la longe (photo à gauche) : le ru de la Sourde. Il s'agit d'un cours d'eau naturel de 1,1 km qui traverse les communes de Magny le Hongre et de Saint-Germain-sur-Morin.
La Sourde se conflue avec le Ru du Lochy. La longueur linéaire globale des trois cours d'eau sur notre commune est de 3,22 km.

AGENDA

Toute l'actualité de Magny le Hongre sur www.magnylehongre.fr ou sur les réseaux sociaux @MagnyleHongre

DIMANCHE 2 MAI

CONCERT FILE7 - PUTS MARIE
20h30, File7
www.file7.com

DIMANCHE 12 MAI

LES GRENIERS DE MAGNY
De 9h à 18h, rue de la Sourde et rue du Bois de la Garenne (p.16)
Réservé aux particuliers
Réservations ouvertes en Mairie

MAGNYTERRES - 7E MARCHÉ DE POTIERS
Place de l'Église
Découvrez potiers, sculpteurs, céramistes et le travail de la terre (p. 17)
www.atelierdepaixmagny.fr

MARDI 14 MAI

CAUSERIE MUSICALE : MUSIQUE ET PUBLICITÉ
Par l'association ExcellArt
19h30, médiathèque

JEUDI 16 MAI

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
20h30, siège de Val d'Europe Agglomération à Chessy - La Grange
www.valdeuropeagglo.fr

VENDREDI 17 MAI

CONCERT FILE7 : PARQUET + WE USE COOKIES
21h, File7
www.file7.com

DIMANCHE 19 MAI

RÉGATE VOILIERS DRAGONS FORCE 65
Par le Navi Model Club
10h, Mare Houleuse

8E RANDO VTT
Par le Vélo club Val d'Europe (p.17)
Départ gymnase Émilie Andéol
www.vcve.fr

JEUDI 23 MAI

APÉRO LITTÉRAIRE
19h30, médiathèque
mediatheques.valeurope-san.fr

VENDREDI 24 MAI

FÊTE DES VOISINS
Dans vos rues (p.7)
www.lafetedesvoisins.fr

SAMEDI 25 MAI

FAMILYMANIA
10h-18h30, Complexe sportif
Allée de la Pointe,
Villeneuve le Comte (p.16)

LE GOÛT DU JAPON
Par l'association Val d'Europe Japon
Ateliers créatifs et dégustations
11h-17h, Salle Serge Goudailler (p.17)

LIBÉRÉE DIVORCÉE
20h30, Salle des Fêtes
SPECTACLE COMPLET

DIMANCHE 26 MAI

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
Bureaux de vote
ouverts de 8h à 18h (p. 4)

LUNDI 27 MAI

CONSEIL MUNICIPAL
20h30, salle du conseil
Ordre du jour à consulter sur
www.magnylehongre.fr

FAITES PARAÎTRE VOTRE PUBLICITÉ DANS NOTRE BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS ET TARIFS :

SERVICE-COM@MAGNYLEHONGRE.FR